

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

Siège :
MAIRIE
DE
L'ISLE sur la SORGUE



EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 23 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 23 mars à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de la Mairie de Cheval Blanc sous la Présidence de **Monsieur Christian MOUNIER, Président du SIECEUTOM.**

Nombre de Délégués en exercice.....24

Nombre de Délégués Titulaires présents.....12

Nombre de Délégués Suppléants Présents..... 1

Nombre de Délégués votant.....15

Membres présents :

Titulaires : MM. Philippe BATOUX, Christian MOUNIER, Jean-Pierre PETTAVINO, Franck AIMADIEU, Michel RAOUX, Philippe ROUX, Jean-Claude DOSSETTO, Marc DUVAL, Jean-Louis ROBERT

Mmes Nicole GIRARD, Sylvie GREGOIRE, Laure ARNAUD

Suppléant : M. Joël RAYMOND

Absents : M. Pierre LORIEDO et Mme Sabine PLANEILLE

Absents excusés : MM. Roland CARLIER, André ROUSSET, Alain GAILLARD, Lionel GOMEZ, Etienne KLEIN, Robert TCHOBDRENOVITCH, Mmes Amélie JEAN, Laurence CHABAUD GEVA, Karine MOURET et Séverine MAUGAN-CURNIER

N°23-03

Pouvoirs :

- M. Robert TCHOBDRENOVITCH donne pouvoir à M. Jean-Louis ROBERT
-M. Etienne KLEIN donne pouvoir à M. Franck AIMADIEU

Secrétaire de Séance : Mme Nicole GIRARD

OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU BUREAU DU SIECEUTOM

Procès-verbal d'élection

Lors du comité syndical d'installation du 15 septembre 2020, le Président Christian MOUNIER et trois Vice-présidents ont été élus par l'assemblée :

- M. Philippe ROUX, délégué de la CCPSMV
- M. Michel PARTAGE, délégué de COTELUB
- M. Christian LEONARD, délégué de LMV

Suite au décès de M. Christian LEONARD, M. Roland CARLIER a été élu 3^{ème} Vice-président du SIECEUTOM lors du comité syndical du 23 Juin 2021.

Suite à la démission de M. Michel PARTAGE, Mme Karline MOURET a été élue 2^{ème} Vice-présidente du SIECEUTOM lors du comité syndical du 23 mars 2022.

Mme Angélique WEGVYN-RIVOIRE, représentant la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, ayant démissionné de son mandat, il convient de recourir à une nouvelle élection pour pourvoir à son remplacement en tant que membre du Bureau syndical.

L'élection de ce membre du Bureau répond aux mêmes règles que l'élection du Président : le poste est pourvu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres titulaires du Comité syndical. Il doit être de nationalité française, en ce qu'il est susceptible d'exercer des pouvoirs de police par délégation de fonction du Président. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

La majorité absolue se calcule non pas par rapport à l'effectif légal du Comité (24 délégués) mais par rapport au nombre de suffrages exprimés, décompte fait des bulletins blancs et nuls.

Il est précisé que le membre ainsi élu siégera au sein du bureau syndical, composé comme suit :

- M. Christian MOUNIER (Président)
- M. Philippe ROUX (Vice-Président, représentant la CCPSMV)
- Mme Karline MOURET (Vice-Présidente), représentant COTELUB
- M. Roland CARLIER (Vice-Président), représentant LMV Agglo
- Mme Nicole GIRARD, représentant LMV Agglo
- M. Robert TCHOBDRENOVITCH, représentant COTELUB

En application des statuts du SIECEUTOM et pour assurer à chaque collectivité adhérente une représentation au sein du Bureau syndical par deux représentants (dont un Vice-président), le nouveau membre du Bureau devra être issu de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV).

Sous la présidence de Christian MOUNIER, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau.

Le Comité syndical a désigné deux assesseurs :

- M. Franck AIMADIEU
- M. Philippe ROUX

Après avoir pris connaissance de la candidature de M. Etienne KLEIN, délégué de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le Président a fait procéder au vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel ou représentés n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages blancs ou déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Le résultat du scrutin est le suivant :

- votants	15
- bulletins blancs	0
- bulletins M. Etienne KLEIN	15

Monsieur Etienne KLEIN est élu membre du Bureau syndical du SIECEUTOM et est installé dans ses fonctions.

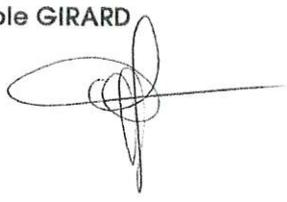
Le nouveau Bureau est donc désormais constitué comme suit :

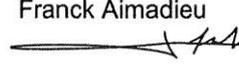
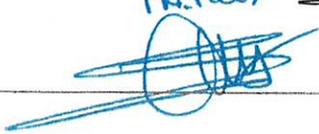
- M. Christian MOUNIER (Président)
- M. Philippe ROUX (Vice-Président) - CCPSMV
- Mme Karine MOURET (Vice-Présidente) - COTELUB
- M. Roland CARLIER (Vice-Président) - LMV
- M. Etienne KLEIN - CCPSMV
- Mme Nicole GIRARD - LMV
- M. Robert TCHOBDRENOVITCH - COTELUB

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Président,

S.I.E.C.E.U.T.O.M.
 Syndicat de Traitement
 des Ordures Ménagères
 Christian MOUNIER

La secrétaire de séance
 Nicole GIRARD


Les assesseurs
 Franck Aimadieu

 PA. Roux


Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le : 03/04/2023

Et de sa publication le : 03/04/2023

En application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16, avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 Nîmes CEDEX 09 - Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86 - greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date du présent affichage.

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/04/2023

Application agréée E-top@ce.com

99_DE-084-258400472-20230523-DEL23_03-DE